

Politique linguistique (PÉI)



Date de révision :

Janvier 2025

Préambule

Mission et vision de l'établissement

Comme le dit l'IB dans le guide des *Principes à la pratique*, les langues sont au cœur de l'apprentissage. Comme établissement scolaire, il est donc normal que nous puissions exposer nos valeurs et indiquer comment nous sommes en mesure de soutenir nos élèves en matière d'apprentissage de la langue d'usage en ayant toutefois en tête les avantages du multilinguisme.

Énoncé de politique

Comme mentionné dans la politique culturelle et linguistique du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM), la langue d'usage à l'école est le français, à l'exception des cours de langue. Les fondements de cette politique, qui s'appliquent à toute l'école, proviennent des notions suivantes:

- Cette politique s'accorde avec la *Charte de la langue française* qui reconnaît la volonté des Québécois d'exprimer leur identité en assurant la qualité et le rayonnement de la langue française. Les moyens formulés dans cette politique doivent être appliqués dans un esprit d'accueil pour l'étranger et de respect mutuel.
- Dans l'école, la langue française remplit une fonction d'intégration linguistique de toutes les communautés culturelles présentes. Aussi, dans le cadre des devoirs et des obligations du personnel scolaire, l'imposition de la langue française n'est d'aucune façon réputée discriminatoire.
- Cette politique tire son origine de la *Loi sur l'instruction publique* qui oblige l'enseignant à prendre les mesures nécessaires pour promouvoir la qualité de la langue écrite et parlée. Par ailleurs, le *Régime pédagogique* prescrit à un Centre de service scolaire de prendre les moyens qu'il faut pour que tout le personnel scolaire et tous les collaborateurs de l'école se soucient de la qualité de la langue.

But de la politique linguistique

Dans le guide des *Principes à la pratique*, il est indiqué que : « *Les élèves du PÉI devront être capables de prendre des décisions linguistiques justes, tenant compte de l'objectif et du public visés, dans tous les contextes socioculturels et scolaires qu'ils pourront rencontrer.* ». Il est donc nécessaire comme école d'offrir les outils nécessaires pour permettre aux élèves de maîtriser une panoplie de compétences dans plusieurs domaines de la langue.

Principes généraux et contexte socioculturel

Principes généraux

Cette politique s'appuie sur la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français* qui spécifie que « *le français est la langue commune qui assure le lien entre les membres de la société québécoise, l'école et le monde du travail. Elle est la langue officielle du Québec et le véhicule par excellence de la*

transmission du patrimoine culturel québécois composé de divers héritages et de l'apport de citoyens d'origines diverses ». La maîtrise de la langue d'enseignement joue un rôle considérable dans la réussite scolaire des élèves, dans les communications et dans l'affirmation identitaire des adolescents.

Contexte socioculturel

L'école Joseph-François-Perrault est une école secondaire francophone du quartier Saint-Michel où se côtoient plusieurs nationalités. En 2024-2025, notre population scolaire est de 1488 élèves. Nous avons différents programmes scolaires, dont le programme d'éducation intermédiaire et les programmes musicaux, en plus du programme de formation générale.

- 75,7% de nos élèves sont nés au Québec et 49,9% des élèves ont le français comme langue maternelle (une diminution de 0,3% depuis 2022).
- Nos élèves viennent de 66 pays et parlent 48 langues maternelles.
- Notre taux de réussite aux épreuves unique du MEQ en français est de 75,6% en 2024, mais pour nos élèves du PÉI, ce taux monte à 90,8 %.

La culture et les arts ont une place importante dans notre établissement, puisque tous les élèves participent au programme de musique ou aux options arts plastiques. Au programme d'éducation intermédiaire, si les élèves ne font pas le programme conjoint : PÉI-Arts-études, ils doivent faire de la musique les deux premières années et par la suite, ils peuvent choisir arts plastiques ou poursuivre en musique – concentration. Pour cette raison, la grille-matières nécessite certains aménagements et compressions de temps dans certaines matières, dont le français.

Langue d'enseignement

Le français comme langue d'enseignement

Compte tenu de ce qui précède, il est donc essentiel d'accorder une place prépondérante au français et afin d'assurer la réussite scolaire de tous les élèves et de mieux préparer ceux-ci à jouer leur rôle de citoyen.

Les élèves au PÉI ont 6 périodes par 9 jours de cours de français (compression de 2 périodes en raison des programmes musicaux). En plus du programme national, il y a également le cursus d'enrichissement culturel qui est inclus dans ce nombre de cours.

Voici les moyens qui sont mis en place pour favoriser et améliorer la maîtrise de la langue d'enseignement :

- Étant donné l'importance de la lecture pour la maîtrise de la langue, tous les élèves ont régulièrement des périodes de lecture intégrées au cours de français.
- Plusieurs mesures sont offertes aux élèves qui éprouvent des difficultés : différenciation, récupérations, aide aux devoirs, etc.

- La littérature fait partie de notre projet éducatif. À cet effet, la communauté-école a adopté des stratégies de lectures communes qui sont présentées dans l'agenda.
- Les élèves ont accès à de nombreux ouvrages du Québec et de la francophonie à la bibliothèque. Il y a aussi une section pour des ouvrages en langue seconde et tierce.
- Diverses activités permettent enrichir l'enseignement du français: journal étudiant, improvisation, troupe de théâtre, etc.

Langue de la communauté scolaire

Le français comme langue de la communauté scolaire

Dans notre code de vie, il est spécifié dans le 1^{er} article que la langue d'usage est le français à l'exception des cours de langue. Tous les membres de la communauté-école peuvent donc intervenir en ce sens. Nous observons que le français est majoritairement utilisé par nos élèves pour communiquer entre eux, malgré le contexte plurilingue de notre milieu.

L'anglais comme langue seconde

Lors du passage primaire – secondaire, les élèves proviennent de divers milieux et écoles. Certains proviennent d'un programme d'immersion en anglais, d'autres, du programme régulier d'anglais. Notons aussi que certains autres ont l'anglais comme langue maternelle. Cela crée donc une mixité de niveaux de langue anglaise.

Le programme national choisi pour le PÉI est le programme d'anglais enrichi. Les élèves débutent donc par une mise à niveau pour les deux premières années (Phases I et II- Communicateur débutant). Pour permettre l'atteinte du niveau attendu par ce programme, certaines mesures sont mises en place : jumelage avec les élèves plus forts, activités différenciées, récupérations obligatoires. Dès la 3^e secondaire, malgré une compression de cours de 25% en raison des exigences liées aux programmes musicaux, les élèves sont inscrits en phase 3 (Communicateur compétent) en anglais. Ils complètent les phases 5-6-(Communicateur expérimenté) en secondaire 5.

Cette façon de faire fonctionne, puisque 100% des élèves du PÉI ont réussi en 2024 l'épreuve unique d'écriture et de compréhension en anglais enrichi du MEQ en 5^e secondaire.

Langue tierce et bilinguisme

L'espagnol comme langue tierce

Nos élèves font trois ans d'espagnol comme langue tierce à raison de 50 heures par année. En plus de la récupération, des activités parascolaires de conversation en espagnol ont aussi lieu. Tous les élèves de 1^{re} secondaire débutent en phase I. Un cours optionnel d'espagnol à deux périodes est également offert aux élèves du 2^e cycle. Encore une fois, compte tenu de notre contexte socioculturel, certains élèves ont

l'espagnol comme langue maternelle. Ils sont donc encouragés à partager leurs connaissances avec les autres élèves ou à faire de l'enrichissement.

Voici les moyens qui sont mis en place pour favoriser et améliorer la maîtrise de la langue tierce :

- Étant donné l'importance de la lecture pour la maîtrise de la langue, tous les élèves ont régulièrement des périodes de lecture intégrées au cours d'espagnol.
- Plusieurs mesures sont offertes aux élèves qui éprouvent des difficultés : différenciation, récupérations, aide aux devoirs, etc.

Soutien au multilinguisme

La bibliothèque de l'école a une section d'œuvres en langue espagnole et une section d'œuvres en langue anglaise à la disposition des élèves.

Accès au programme de l'IB

Dans nos critères d'admission, les élèves doivent avoir un minimum de 75 % en français pour pouvoir avoir accès au programme étant donné la compression en lien avec nos programmes musicaux. Par ailleurs, comme les langues sont au cœur des apprentissages, il est préférable pour un élève d'avoir accès à des mesures de soutien en français en plus du nombre de période maximale pour développer la maîtrise de la langue dans un cadre scolaire. C'est donc cet aspect qui est privilégié pour un élève qui n'a pas les acquis nécessaires lors de son passage primaire-secondaire.

Un élève peut faire sa demande pour accéder au programme d'éducation intermédiaire à un autre niveau qu'en secondaire 1 selon les critères d'admission disponibles sur le site internet de l'école.

Implication des parents

Pratique de l'établissement

La politique linguistique est diffusée aux parents. Les parents doivent soutenir les élèves dans l'apprentissage des langues du programme de l'IB offert à l'école Joseph-François-Perrault. Les parents sont informés que le cours d'anglais offert au PÉI est le cours d'anglais enrichi MEQ et que le cours de français est également un cours enrichi.

Les parents sont informés lorsque les élèves éprouvent des difficultés. Les parents aussi doivent communiquer avec l'établissement s'il y a des changements qui peuvent nécessiter des mesures adaptatives ou autres.

Liens avec les autres politiques

Liens avec la politique d'inclusion

- Application des mesures adaptatives lors des évaluations
- Accès aux outils technologiques pour les élèves qui y ont droit ou qui en ont besoin

Liens avec la politique d'intégrité intellectuelle

- Code de vie de l'école Joseph-François-Perrault – article sur la langue d'usage dans l'école

Liens avec la politique d'évaluation

- Qualité de la langue française en lien avec l'aspect communication
- S'assurer que tous les élèves aient accès à tous les outils disponibles pour démontrer ce qu'ils ont compris

Bibliographie

- Guide des principes à la pratiques IB (Mis à jour en août 2022)
- Code de vie de l'école Joseph-François-Perrault (Mis à jour annuellement)
- Loi de l'instruction publique- MEQ <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/i-13.3#:~:text=Toute%20personne%20qui%20n'est,application%20de%20la%20pr%C3%A9sente%20loi.>
- Plan d'action pour l'amélioration du français-MEQ http://www.education.gouv.qc.ca/index.php?id=4351&L=5&tx_news_pi1%5Bnews%5D=3768&a=a&cHash=60d7fe0e767a3c0476c4124a390ac397

Annexes

- Code de vie de l'école Joseph-François-Perrault
- Politique culturelle et linguistique du CSSDM
- Procédures et critères d'admission au PÉI à JFP